

Le délai de carence RAMQ

L'angle mort le plus urgent pour un nouvel arrivant : les premiers mois sans couverture.

Le délai de carence RAMQ, ce qu'il faut savoir avant d'en avoir besoin.

C'est probablement l'angle mort le plus urgent pour un nouvel arrivant — parce qu'il touche les premiers mois, exactement quand tout est déjà nouveau et incertain.



S'inscrire à la RAMQ ne veut pas dire être couvert immédiatement.

Pour la plupart des nouveaux arrivants qui s'installent au Québec, un délai pouvant atteindre trois mois s'applique avant que la carte d'assurance maladie ne soit active — ce délai commence le premier jour du mois suivant votre arrivée ou l'obtention du statut qui vous rend admissible.

Les soins de santé doivent être payés directement.

Sans couverture RAMQ active, une visite à l'urgence, une hospitalisation ou un accouchement peuvent représenter des milliers de dollars à payer vous-même — sauf si vous avez une assurance maladie temporaire privée pour couvrir cette période.

Plusieurs situations n'ont pas à attendre.

Les enfants de moins de 18 ans sont couverts dès l'inscription, sans délai, peu importe le pays d'origine des parents. Les femmes enceintes en sont aussi exemptées. Les réfugiés reconnus (couverts par le PFSI) le sont également, tout comme les ressortissants de pays ayant une entente avec le Québec — dont la France, la Belgique, le Luxembourg et plusieurs pays scandinaves — avec une preuve de couverture de leur pays d'origine.

Inscrivez-vous à la RAMQ le plus tôt possible.

Le délai commence à courir seulement une fois l'inscription faite — attendre pour s'inscrire prolonge d'autant votre période sans couverture. Rassemblez vos dossiers médicaux et ordonnances avant le départ, ça facilite la suite.

Comblent exactement ce trou de couverture.

Une assurance maladie temporaire, le temps que le délai de carence se termine, existe précisément pour cette fenêtre — elle prend le relais jusqu'à ce que la RAMQ prenne effet, pour un coût généralement modeste comparé au risque d'une hospitalisation non couverte.

La couverture publique ne remplace pas tout.

Même après le délai de carence, la RAMQ ne couvre généralement pas les soins dentaires, la vue, ou les médicaments sur ordonnance à l'extérieur de l'hôpital — d'où l'importance d'une assurance complémentaire, souvent via un employeur ou individuellement.

On regarde comment combler cette période, dans votre cas ?

Si vous êtes en plein délai de carence, ou sur le point d'arriver, quelques minutes suffisent pour voir vos options.

Ce qu'on me demande le plus souvent.